



working documents

quality by design

Services éducatifs et de garde à l'enfance de bonne qualité: un système de bonne qualité

Jane Beach and Martha Friendly

La recherche et les analyses comparatives nous révèlent que la meilleure façon de s'assurer que les services éducatifs et de garde à l'enfance (SÉGE)¹ de bonne qualité soient la norme plutôt que l'exception est d'avoir un système de SÉGE dont les composantes sont étroitement liées les unes aux autres. Les composantes de ce système: idées, mode de gouvernance, infrastructure, planification et développement, financement, ressources humaines, environnement physique, données, recherche et évaluation, doivent être prises en compte ensemble car si elles sont considérées séparément, le potentiel qu'elles ont d'avoir un impact positif sera diminué.

La recherche nous indique que les obstacles les plus communs à l'atteinte d'un niveau de qualité supérieure en services de garde sont souvent liés à des faiblesses d'ordre structurel comme le manque de financement, des ratios éducatrices-enfants défavorables, des éducatrices peu qualifiées et sous payées et une théorie éducative peu élaborée et appliquée de façon inadéquate. Or, ce sont les politiques gouvernementales qui déterminent ces aspects des services de garde.

Ainsi, la base de services de garde à l'enfance de bonne qualité repose sur un *système* de SÉGE de bonne qualité et la base d'un bon système de SÉGE repose sur des politiques gouvernementales musclées. Les composantes d'un bon système de SÉGE fonctionnent comme un tout: il n'y a pas de « composante magique ». Pour que le système réussisse à soutenir un niveau de qualité supérieure sur le plan des services et des programmes, il faut porter attention à toutes ses composantes.

¹ Aux fins de ce document, les expressions « services éducatifs et de garde à l'enfance », « services de garde », « garde à l'enfance » et « garde d'enfants » seront synonymes.

1 Les idées: un cadre théorique qui comprend...

- Un énoncé clair à propos des valeurs qui soutiennent le système.
- Des buts à l'échelle du système qui visent les enfants et les familles.
- Une philosophie de l'éducation en lien avec les valeurs et les objectifs.
- Un bref énoncé général pour définir le projet éducatif (programme).

Un bon système de SÉGE devrait d'abord expliquer les idées qui le définiront. Ces idées feront partie d'un cadre théorique qui commence par un énoncé des valeurs de la société et ses aspirations pour ses enfants. L'énoncé des valeurs est basé sur les valeurs et les croyances sociétales implicites en rapport avec la nature des enfants et de l'enfance. Il est représentatif de l'histoire, des situations et de la conjoncture économique, sociale et culturelle à l'intérieur desquelles évolue la société.

Différentes sociétés ont souvent des perceptions différentes en ce qui concerne les enfants, l'enfance et les buts que visent les services de garde. Même si ces perceptions engendrent parfois des idées très différentes sur la qualité en SÉGE, des pays dont l'histoire et les contextes varient partagent néanmoins beaucoup d'idées communes. Comme le souligne Debbie Cryer (États-Unis): « Il semblerait que les composantes fondamentales de la qualité ... traversent les frontières internationales ».

Les buts à long terme relatifs au système précisent de façon plus détaillée l'énoncé des valeurs. Ils devraient comprendre des objectifs qui visent les enfants: les

sortes d'habiletés, d'attitudes et de propensions que l'on cherche à favoriser. Ils pourraient porter, notamment, sur le respect de la diversité, la capacité de coopérer avec les autres, la passion d'apprendre, la confiance en soi et l'expression créatrice. Ils devraient également comprendre des objectifs qui visent la famille, par exemple, l'acquisition d'habiletés parentales et la participation des parents au marché du travail, ainsi que des objectifs qui visent la communauté et la société, par exemple, un niveau de scolarisation élevé, l'égalité entre les sexes et l'inclusion sociale.

Le cadre théorique devrait aussi comprendre une philosophie de l'éducation et un cadre éducatif pour soutenir la pratique à l'échelle des services de garde individuels. Aux fins de ce document, on accorde au terme « éducatif » le sens de « pédagogique », ce qui correspond à « l'éducation-dans-son-acceptation-la-plus-large-possible ». Moss et d'autres expliquent qu'il s'agit de développement de l'enfant par une participation active avec l'environnement et d'autres personnes fondée sur l'exploration, le questionnement, l'expérimentation et la discussion plutôt que d'un programme prescriptif d'activités pédagogiques.

Pour nommer la façon dont les services de garde devraient être organisés pour soutenir les objectifs et la philosophie éducative, on utilise parfois l'expression projet éducatif. Le projet éducatif devrait s'énoncer brièvement et décrire les approches qui permettraient d'atteindre les objectifs visés pour les enfants, notamment, par l'apprentissage par l'expérience, les activités ludiques et les interactions avec les adultes et les autres enfants.

Selon l'OCDE, une philosophie de l'éducation explicite et un projet éducatif général ont plusieurs fins: (1) promouvoir un niveau de qualité égal; (2) orienter et soutenir le personnel dans sa pratique quotidienne; et (3) faciliter la communication entre les parents et le personnel. La philosophie et le projet éducatif devraient être flexibles de manière à ce que des éducatrices en petite enfance qualifiées et respectées puissent l'adapter au niveau du service de garde individuel tout en respectant la vision globale.

Les normes en vigueur dans les services de garde, telles les ratios éducatrices-enfants, la formation exigée des éducatrices et la participation des parents, renforcent la philosophie et le projet éducatif.

Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de se doter d'un forum participatif permanent pour discuter avec un éventail d'acteurs concernés du cadre théorique et des autres composantes d'un système de bonne qualité. Selon Irene Balaguer: « En soi, la définition de la qualité est un processus important et

la démarche pour y parvenir devrait être démocratique et continue ».

2 Mode de gouvernance : des rôles et des responsabilités qui comprennent...

- Une définition claire des rôles et responsabilités des divers ordres de gouvernement, des parents et de la collectivité inscrite dans la loi et les politiques publiques.
- Gestion publique du système.
- Gouverne sans but lucratif.
- Prestation des services à l'échelle locale.
- Participation adéquate de la collectivité, des chercheurs, des parents et des enfants

Dans le domaine des services de garde, la gouvernance concerne, notamment, la définition des rôles et responsabilités, la gestion, la participation et le mode de propriété. La définition des responsabilités et des rôles attribués aux divers ordres gouvernements, à la collectivité, aux parents et aux autres intervenants, tels que les employeurs – à savoir préciser « qui fait quoi au juste? – fait partie des conditions essentielles d'une démarche efficace visant la qualité en SÉGE et il est fondamental pour la clarté, l'efficacité et la viabilité que ces rôles et responsabilités soient définis par une loi et des politiques.

Les responsabilités en SÉGE portent sur de nombreux aspects dont la planification et le développement des services, le maintien et la gestion des programmes, le financement, l'évaluation et le contrôle de la qualité. Si les rôles et les responsabilités sont ambigus ou non attribués, des fonctions déterminantes comme le développement et la planification des services sont susceptibles d'être laissées de côté ou, dans le cas du financement notamment, de reposer lourdement sur les épaules des parents.

Les rôles et les responsabilités en matière de services de garde relèvent d'acteurs publics et privés. Au Canada, les acteurs publics comprennent tous les ordres de gouvernement, fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux – tels les municipalités et les commissions scolaires. Les acteurs privés sont les parents, les organismes communautaires ou bénévoles, les employeurs et le milieu des affaires.

Dans son examen thématique du Canada, l'OCDE a soumis l'idée comme quoi les services éducatifs et de garde à l'enfance devraient être gouvernés par l'État. Cela implique que le gouvernement gèrerait des fonctions telles la planification, la formation et le

perfectionnement professionnel, les finances et l'infrastructure sans pour autant fournir directement les services à la population.

Quoique au Canada tous les ordres de gouvernement, fédéral, provinciaux, territoriaux et locaux, jouent un rôle déterminant dans la définition, la création et la gestion des SÉGE, la notion à l'effet que, pour l'essentiel, les décisions relatives à la prestation des services de garde et à leur gestion soient prises localement s'inscrit tout à fait dans le concept de subsidiarité, c'est-à-dire, dans ce principe de droits humains voulant que l'autorité compétente la plus près de la population soit la mieux habilitée pour effectuer les tâches. L'organisation à l'échelle locale de la prestation des services de garde a l'avantage de permettre aux membres de la collectivité, aux parents et aux enfants d'avoir un mot à dire à propos des aspects des services qui les concernent le plus, notamment la dotation du personnel, l'aménagement des lieux et le programme d'activités. C'est une façon d'assurer que les services correspondent aux besoins. Outre leur implication à l'échelle des services de garde individuels, les membres de la collectivité et les parents peuvent également être impliqués dans l'élaboration des priorités, la planification et le contrôle de la qualité d'un système géré localement. Toutefois, comme le souligne Mahon, même si les collectivités locales sont l'endroit où les politiques des gouvernements supérieurs sont mises en œuvre, la gestion locale des services de garde n'est possible que si elle est soutenue par des politiques et des programmes de financement que seuls les gouvernements supérieurs sont en mesure de mettre de l'avant.

Un dernier aspect de la gouvernance porte sur l'exploitation ou la propriété des services de garde. L'idée voulant qu'il soit préférable que les SÉGE soient communautaires et sans but lucratif ou publics, plutôt que des entreprises privées est fortement corroborée dans la recherche sur la qualité réalisée au Canada et à l'étranger. La documentation fait état de nombreux problèmes liés aux services de garde à but lucratif ainsi que d'avantages importants résultant de des soins et services de meilleure qualité offerts dans des services de garde communautaires et sans but lucratif ou publics. Prentice note que: « Lorsque l'on conceptualise les services de garde en tant que bien collectif plutôt que produit de consommation, leur relation étroite au capital social et à l'inclusion sociale devient manifeste. ». L'OCDE a souligné dans son examen thématique du Canada que le mécanisme de protection utilisé dans d'autres pays « consiste à ne fournir des deniers publics qu'aux services publics et sans but lucratif ... ».

3 Infrastructure : une gestion coordonnée des services comprend...

- Un ministère dont relèvent les politiques, la planification et la prestation des services.
 - Une loi pour encadrer le système.
 - Une réglementation précisant des normes minimales.
 - Surveillance pour assurer le respect des normes.
 - Dispositions pour l'amélioration continue de la qualité.
 - Consultation et évaluation régulières des services de garde.
 - Éducation du public entourant les services éducatifs et de garde à l'enfance.
-

Les mécanismes administratifs coordonnés qui servent à mettre en place le système sont ce qui donne vie au cadre théorique. Selon des recherches de l'OCDE, les services de garde sont plus susceptibles d'être de bonne qualité lorsque l'ensemble du système auquel ils appartiennent s'inscrit dans un cadre politique commun et est doté d'une infrastructure consistante. L'infrastructure de par sa nature relève des gouvernements bien qu'il soit opportun de favoriser la participation d'autres acteurs importants, dont les parents, les enfants et les chercheurs, à certaines de ses facettes.

À la lumière de nos connaissances en matière de développement de l'enfant et compte tenu des besoins des familles modernes, un consensus est en train d'émerger au Canada (et ailleurs au monde) à l'effet que le clivage traditionnel entre « soins » et « éducation », ainsi que la duplication et la fragmentation qui en résultent pour les enfants et les parents, n'ait plus sa raison d'être. Le bien-fondé de coordonner l'élaboration des politiques en matière de SÉGE, leur planification et leur gestion est étayé dans la documentation sur les politiques et une telle coordination est la norme dans beaucoup d'autres pays.

À l'instar de la « coordination horizontale », la structure politique de la fédération canadienne exige que l'on tienne compte de la « coordination verticale » entre les différents ordres de gouvernement, fédéral, provinciaux et territoriaux et locaux. L'adoption d'une loi fédérale générale serait une étape importante pour favoriser une approche coordonnée en matière de SÉGE.

Au Canada, les services de garde sont encadrés par des lois provinciales et territoriales, des règlements ainsi que des normes et des politiques non sanctionnées par la loi. Ces mécanismes définissent les

services offerts, les groupes d'âge desservis, les prestataires de services et leurs obligations légales, le financement, les normes telles que la formation exigée du personnel, l'espace physique requise, les modalités de surveillance, la consultation et enfin, les sanctions en cas de non-conformité. Ils pourraient être resserrés et étendus pour comprendre des mesures d'amélioration continue de la qualité et d'évaluation.

4 Planification et élaboration de politiques : une stratégie de mise en œuvre comprend ...

- Planification à la grandeur du système, buts et calendriers de réalisation.
- Utilisation des meilleures informations disponibles sur les politiques et les pratiques.
- Masse critique de décisionnaires bien informés.
- Participation prescrite d'expert-e-s et d'acteurs concernés dans l'élaboration des politiques à tous les niveaux.
- Planification des services à l'échelle locale.

Pour réussir la mise en œuvre du cadre théorique, les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent nécessairement planifier à l'échelle du système. Cette planification, pour être efficace, doit être faite par des décisionnaires bien informés et disposant des ressources suffisantes pour élaborer des politiques satisfaisantes. La participation d'expert-e-s en SÉGE et d'autres acteurs concernés, tels que parents, éducatrices en petite enfance et syndicats, aura pour effet d'une part d'améliorer la planification et le processus d'élaboration des politiques et d'autre part d'étendre les appuis aux services de garde. Tel que proposé par l'OCDE, cette planification coordonnée à l'échelle du système devrait être « obligatoire et s'inscrire dans la législation ».

Un plan stratégique devrait:

- Définir des objectifs;
- Fixer des buts et déterminer un calendrier de réalisation pour chaque but;
- Élaborer des stratégies pour l'atteinte des buts;
- Définir des points de repère et de référence pour évaluer les progrès réalisés dans l'atteinte des buts;
- Définir les rôles et responsabilités;
- Déterminer des allocations budgétaires et comment les obtenir.

La surveillance et le suivi réguliers des progrès réalisés sont essentiels. On devrait s'y adonner selon

un calendrier régulier et prévoir des mécanismes pour modifier les buts et les stratégies le cas échéant.

5 Financement : d'importants investissements publics bien ciblés comprennent ...

- Financement pour l'immobilisation.
- Financement soutenu suffisant pour assurer le fonctionnement à long terme des services de garde.
- Financement de base soutenu pour couvrir la majorité des frais d'exploitation des services de garde.
- Financement pour l'infrastructure et la formation.
- Abordabilité des tarifs demandés aux parents.

La recherche sur les politiques et l'analyse de la pratique démontrent que pour avoir des services de garde de bonne qualité il faut consentir suffisamment de financement au fonctionnement des services, aux installations et équipements de qualité, à la formation du personnel, à l'infrastructure et qu'il faut aussi se doter d'une infrastructure de soutien efficace. On doit investir suffisamment de fonds publics pour assurer la stabilité des services et veiller à ce que les tarifs demandés aux parents demeurent abordables.

Il faut que le financement public soit suffisamment élevé pour financer les dépenses d'immobilisation, pour couvrir tous les coûts ou la majorité des coûts afférents à l'exploitation du service de manière à ce que les contributions demandées aux parents, si elles existent, soient abordables pour toutes les familles quel que soit leur revenu et enfin, pour assurer une infrastructure et une formation adéquates à tous les niveaux. Selon l'OCDE, « seul le financement régulier qu'assure l'investissement étatique permet de garantir l'accès et la qualité de façon raisonnablement équitable pour tous les groupes ».

Au-delà de la *somme* de l'investissement public, surgissent des questions relatives à la *manière* dont ces fonds publics sont utilisés. Ces questions portent sur l'efficacité, la reddition de comptes et l'équité.

Au nombre des questions souvent soulevées à propos de la manière dont les fonds publics devraient être dépensés, il y a notamment celles-ci:

- Est-ce que les fonds publics devraient être consentis au côté *demande* (sous forme d'exonération financière, de crédits d'impôts ou de jetons de présence) de l'équation *offre et demande* de manière à ce que les parents puissent se procurer directement les services pour leurs

enfants ou au côté offre de manière à financer les coûts d'exploitation des services?

- Est-ce qu'il devrait y avoir des frais d'utilisation – une contribution versée par les parents? Si oui, quelle part devrait être assumée par les parents? Et les parents devraient-ils tous payer un même montant ou est-ce que les déboursés devraient être en fonction du revenu?

Les arguments en faveur du financement des services de garde côté demande sous forme de jetons de présence ou d'exonération financière sont principalement associés aux « choix des parents » et à l'idée que les services de garde sont un produit de consommation. Ses partisans font valoir que les parents sont les mieux placés pour savoir comment se procurer un service de garde pour leurs enfants et lequel, s'il y a lieu, convient. Ils estiment qu'il s'agit d'un domaine où le gouvernement n'a pas de rôle significatif à jouer.

Les arguments des partisans du financement côté offre, c'est-à-dire des fonds consentis directement aux services de garde pour couvrir tous ou une partie des coûts d'exploitation, insistent sur le fait que les SÉGE sont un « bien collectif » et que cette forme de financement est le meilleur moyen d'assurer la reddition des comptes, c'est-à-dire d'assurer que les fonds publics consentis aux services de garde le soient pour des services de bonne qualité. De plus, selon ce point de vue, il faut offrir des services pour donner des choix aux parents.

Selon l'OCDE, le financement côté offre des services de garde leur assure une plus grande stabilité et, en retour, donne au gouvernement plus de contrôle sur la planification, la taille et la localisation des services, les niveaux de qualité, l'évaluation et la collecte de données.

6 Ressources humaines : le personnel qualifié et le soutien à tous les niveaux comprennent ...

- Leadership à tous les niveaux (politique, supervision, projet éducatif, programme d'activités).
- Masse critique de décisionnaires bien informés, de formatrices en petite enfance au niveau postsecondaire et de chercheur-e-s.
- Formation de niveau postsecondaire en développement de la petite enfance et de niveau universitaire pour les éducatrices responsables d'un groupe d'enfants.

- Formation en gestion des ressources humaines pour le personnel de direction.
- Formation préalable et en cours d'emploi.
- Bons salaires.
- Conditions de travail qui soutiennent le moral et favorisent un faible taux de roulement.
- Aide et soutien technique aux éducatrices.
- Appui, respect, reconnaissance et valorisation du travail.

Les ressources humaines, c'est-à-dire les personnes qui constituent le système de SÉGE, comprennent les éducatrices en garderie, les responsables de services de garde en milieu familial (éducatrices en milieu familial), les directrices, les gestionnaires de services, les décisionnaires locaux, provinciaux, territoriaux et fédéraux, les formatrices en petite enfance au niveau postsecondaire, les chercheur-e-s et les expert-e-s du domaine. Pour toutes ces catégories, le leadership, l'innovation, la créativité et les connaissances rigoureuses sont nécessaires. À mesure que les services de garde se développent au Canada et que les attentes à leur égard s'accroissent, il deviendra de plus en plus complexe d'offrir des services de bonne qualité. Pour réussir, il faudra une main-d'œuvre très compétente à tous les niveaux.

Il est essentiel pour assurer des SÉGE de bonne qualité de les doter d'employées bien formées en éducation de la petite enfance, compétentes et qualifiées, respectées comme il se doit et bien rémunérées. De nombreuses recherches canadiennes, étatsuniennes et internationales le corroborent. Il y a une corrélation étroite entre la qualité des services de garde et la rémunération et les conditions de travail du personnel éducateur, leur formation de niveau postsecondaire en éducation de la petite enfance et leur degré de satisfaction à l'endroit de leur travail. De plus, pour soutenir, encourager et stimuler l'équipe de travail et appliquer les pratiques réfléchies réputées améliorer la qualité, il est important que la garderie soit dotée d'une direction compétente en pédagogie et en gestion des ressources humaines.

Les interactions entre les éducatrices et les enfants et l'environnement créé par les éducatrices contribuent au développement, à l'épanouissement et au mieux-être des enfants. D'autre part, de bons services de garde pour les enfants concourent à un bon environnement de travail pour les éducatrices, ce qui aide à attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée.

Dans *Petite enfance grand défi*, l'OCDE note qu'un

« [SÉGE] de qualité dépend d'une bonne formation des personnels et de conditions de travail satisfaisantes dans tout le secteur. Les formations initiales et en cours de service pourraient être élargies de manière à prendre en

compte les croissantes responsabilités éducationnelles et sociales de la profession. Il y a un besoin critique de développer des stratégies permettant de recruter et de retenir une main-d'oeuvre qualifiée, diverse et mixte et de garantir qu'une carrière au sein du [SÉGE] soit satisfaisante, respectée et financièrement viable.

À un moment où les gouvernements provinciaux et territoriaux du Canada élaborent leurs plans d'action visant à accroître l'offre de services de garde réglementés, il faudrait avoir une stratégie coordonnée en matière de ressources humaines pour s'assurer d'une main-d'œuvre qualifiée et capable de mettre en œuvre des services de qualité. Il faudrait disposer à tous les échelons, fédéral, provincial, territorial et local, d'un nombre suffisant de décideurs politiques expérimentés et bien informés en matière de SÉGE pour élaborer et mettre en œuvre les plans stratégiques et superviser leur déroulement.

Les stratégies en matière de ressources humaines devront s'attaquer aux problèmes de taux de roulement élevé du personnel en SÉGE, de recrutement et de rétention; prévoir des améliorations au chapitre des salaires et des avantages sociaux consentis dans une grande partie du secteur; tenir compte de la nécessité d'accroître la formation préalable et continue des éducatrices de première ligne et des superviseuses; s'assurer de la présence de formatrices en petite enfance chevronnées au niveau postsecondaire; éduquer au niveau postuniversitaire des chercheur-e-s et expert-e-s en matière de politiques oeuvrant dans des disciplines connexes aux SÉGE (développement de l'enfant, éducation, sociologie, économie, science politique); et enfin, faire de l'éducation populaire pour sensibiliser davantage la population à la valeur et l'importance d'un travail en services éducatifs et de garde à l'enfance.

7 Environnement physique: le milieu de garde comprend ...

- Espaces physiques intérieurs et extérieurs suffisamment grands et bien aménagés.
- Équipements, matériels et documentation de première qualité.
- Agréments tels que pièce réservée au personnel, aires de jeux extérieures, cuisine, fenestration et lumière naturelle.
- Relations et liens avec la collectivité.

Une grande diversité de facteurs dans l'environnement des SÉGE, tels l'espace, l'accès à l'extérieur, l'aménagement des pièces, l'accès à une variété de fournitures, la qualité de l'air, l'équipement et l'éclairage, influent non seulement sur la santé et la

sécurité des enfants, mais également sur leur créativité, leur mieux-être et leur bonheur, sur leur capacité à vivre à l'intérieur d'un environnement naturel et sur leur développement cognitif et social. De plus, divers aspects de l'environnement physique – par exemple, dans quelle mesure l'aménagement des locaux favorise un déroulement harmonieux des activités, si la garderie offre des commodités pour soutenir le personnel comme une pièce réservée à leur intention et des ressources suffisantes et est-ce que les lieux sont aménagés de manière à véhiculer le message à l'effet que l'éducation à la petite enfance est une carrière respectée et valorisée – sont autant de facteurs qui ont un impact sur les personnes qui travaillent dans les services de garde et, par conséquent, sur la qualité des services. De plus, comme l'ont souligné divers observateurs, puisque de toutes les parties concernées les enfants sont ceux qui ont le moins de pouvoir, il serait important de trouver des façons de les impliquer dans l'aménagement physique des services de garde.

Pour soutenir la qualité de l'environnement physique des SÉGE, il n'est pas suffisant d'adopter un règlement astreignant ou des normes serrées en ce qui a trait à des aspects comme le nombre et l'emplacement des toilettes, la fenestration, les portes de sortie, la cuisine et les exigences en matière de préparation d'aliments, l'emplacement des éviers pour le lavage des mains et la hauteur des clôtures. Quoique ces aspects soient très importants et doivent être pris en compte, aujourd'hui, au-delà des considérations liées à la santé et à la sécurité, on s'intéresse énormément à l'aménagement et à l'architecture des milieux de vie des enfants et on possède beaucoup de connaissances sur le sujet. On insiste pour que les milieux physiques stimulent la créativité, l'activité physique, le développement social et cognitif, le sens de l'esthétique. On prône des environnements physiques qui, au lieu de nuire, favorisent la mise en œuvre de programmes éducatifs stimulants et font en sorte que le service de garde – la garderie – soit perçu comme un actif communautaire important.

8 Données, recherche et évaluation : la collecte de données et l'analyse d'informations pour évaluer les pratiques efficaces et rendre compte de l'utilisation des fonds publics comprennent ...

- Système pour recueillir et analyser des données de base de manière à pouvoir suivre les effets des politiques et du financement et assurer la reddition de comptes.
- Programme de recherche pour examiner les grandes questions en matière de politiques et de programmes.
- Évaluation de diverses approches et innovations.
- Examen régulier des progrès réalisés dans l'atteinte des buts visés.

Au Canada, la collecte régulière de données sur l'offre de services de garde et leurs caractéristiques, sur le niveau de participation et les besoins non satisfaits, sur les familles et sur les caractéristiques et la scolarisation de la main-d'œuvre du secteur est incomplète et inconsistante d'une province et d'un territoire à l'autre.

Les données de base qui devraient être recueillies pour informer la planification et déterminer l'enveloppe budgétaire requise comprennent, notamment, des mesures de la demande démographique, des données concernant la participation réelle, le nombre de places existantes en fonction de l'âge, les habitudes de fréquentation en fonction des différents groupes d'âge, le nombre de places existantes en fonction des régions géographiques, la nature des installations, le degré d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers, les niveaux de scolarité et de formation du personnel, les taux de roulement du personnel et enfin, les tarifs demandés en fonction du revenu moyen familial dans une même région géographique. Il est également important de recueillir des données contextuelles, notamment, sur la population infantile, le recours au congé parental ou congé de maternité, le taux de participation des parents au marché du travail, la pauvreté et la langue parlée. Pour se doter d'une stratégie de collecte de données, il faudra disposer d'un fonds permanent réservé à cette fin et désigner des personnes dont les fonctions seront de coordonner et d'analyser les différentes informations.

Il est possible grâce à des données de base rigoureuses d'exercer une surveillance efficace à l'échelle du système de manière à vérifier si les politiques atteignent effectivement les buts souhaités, à identifier des problèmes ou besoins qui surgissent et, le cas échéant, à faire des ajustements. De plus, il est nécessaire d'évaluer certaines initiatives et programmes spécifiques au fil du déroulement des programmes et des politiques.

Enfin, un programme de recherche multidisciplinaire à long terme et bien défini concourra à l'efficacité des politiques et des programmes à l'échelle du système

ainsi que des services de garde. Cela contribuera également à accroître le corpus canadien de connaissances sur les effets des SÉGE sur les enfants, les familles, les femmes, les collectivités et la société dans son ensemble.

Documentation

La section suivante comprend les divers documents qui étayent chacune des composantes. Veuillez vous rendre au www.childcarequality.ca pour les liens aux documents publiés en ligne. Pour obtenir les documents existant en version imprimée uniquement, veuillez vous adresser à CRRU (les résumés de la plupart des documents imprimés sont disponibles en ligne). Les documents sont répartis par composantes et apparaissent chronologiquement.

SURVOL

Documents publiés en ligne

Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants (2005). Présentations tirées de Un monde de qualité : Environnements des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Allier la recherche, les politiques et la pratique. Montréal: Auteur. [Présentations par B. Andersson, T. Harms, M. Tresch Owen, G. Doherty.]

European Commission Childcare Network. *Quality in early learning and child care services: Papers from the European Commission Childcare Network*. Reproduit avec permission par le Childcare Resource and Research Unit, 2004.

European Early Childhood Research Association. (2004). Présentations lors Quality in Early Education Conference. [Présentations par J. Bennett, P. Oberhuemer, K. Sylva]

Organisation pour la coopération et le développement économiques. (2001). *Petite enfance, grands défis – Éducation et structures d'accueil*. Paris: Auteur.

Vandell, D.L. et Wolfe, B. (2000). *Child care quality: Does it matter and does it need to be improved?* Washington DC: U.S. Department of Health and Human Services.

Documents existant seulement en version imprimée

Children in Scotland. (2004). Europe's role in children's services: Should we share common values in our search for quality? *Children in Europe*, Septembre 2004 (Numéro 7). Edinburgh: Auteur.

Cryer, D. (2003). Defining program quality. In D. Cryer et R. Clifford (Éd.), *Early childhood education and care in the U.S.A.*, pp. 31-46. Baltimore, MD: Paul H. Brookes.

Vidéo

European Commission Childcare Network (1996). *Can you feel a colour?* Distribué par le Childcare Resource and Research Unit en version VHS or DVD.

1 IDÉES

Documents publiés en ligne

Organisation for Economic Co-operation and Development. (2004). *Curricula and pedagogies in early childhood education and care: Five curriculum outlines*. Paris: Auteur.

Bennett, J. (2004). Curriculum issues in national policy-making. UK: European Early Childhood Research Association.

Moss, P. (2004). *A new era for universal child care?* Leading the Vision Policy Papers No.1. London: Daycare Trust.

Tougas, J. (2004). *Pour qui et à quoi servent les services éducatifs et de garde à l'enfance?* Ottawa: Conseil canadien pour le développement social

Skolverket (Swedish National Agency for Education). (2001). *Curriculum for pre-school (Lpfö 98)*. Stockholm: Auteur.

Documents existant en version imprimée seulement

Penn, H. (2005). *Understanding early childhood: Issues and controversies*. Maidenhead, England: Open University Press.

Bowman, B., Donovan, M. S. et Burns, S. (2000). *Eager to learn: Educating our preschoolers*. Washington DC: National Academy Press.

Dahlberg, G., Moss, P. et Pence, A. (1999). *Beyond quality in early childhood education and care: Postmodern perspectives*. London: Falmer Press.

Moss, P. et Penn, H. (1996). *Transforming nursery education*. London: Paul Chapman.

2 GOUVERNANCE

Documents publiés en ligne

Prentice, S. (2005). *Les services de garde à but lucratif – passé, présent et avenir*. Document hors-série No. 21. Toronto: Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto.

Mahon, R. (2004). L'apprentissage et la garde des jeunes enfants au Canada : Qui établit les règles? Qui devrait les établir? Ottawa: Conseil canadien pour le développement social.

Cameron, B. (2004). *A legislative framework for a pan-Canadian system of child care services*. Ottawa: Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance

Jenson, J. et Mahon, R. (2002). *Bringing cities to the table: Child care and intergovernmental relations*. Ottawa: Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques

Friendly, M. (2000). *Child care and Canadian federalism in the 1990s: Canary in a coal mine*. Document hors-série No.11. Toronto: Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto

3 INFRASTRUCTURE

Documents publiés en ligne

Colley, S. (2005). *Integration for a change: How can integration of services for kindergarten-aged children be achieved?* Toronto: Institute of Child Study, Université de Toronto.

Taguchi, H. L. et Munkammer, I. (2003). *Consolidating early childhood education and care under the Ministry of Education and Care: A Swedish case study*. UNESCO Early Childhood and Family Policy Series No. 6. Paris: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation.

Gallagher, J. et Clifford, R. (2000). The missing support infrastructure in early childhood. *Early Childhood Research and Practice*, (2)1.

Neuman, M. (2000). *Hand in hand: Improving the links between ECEC and schools in OECD countries*. New York: Institute for Child and Family Policy at Columbia University.

Documents existant seulement en version imprimée

Cohen, B. Moss, P., Petrie, P. et Wallace, J. (2004). *A new deal for children? Re-forming education and care in England, Scotland and Sweden*. Bristol, UK: Policy Press.

Gormley, W. (2000). Early childhood education and care regulation: A comparative perspective. *International Journal of Educational Research*, (33),1:55-74.

4 PLANIFICATION ET ÉLABORATION DE POLITIQUES

Documents publiés en ligne

Ville de Toronto. Direction des services à l'enfance. (2005). *Toronto 2005-2009 child care service plan*. Toronto: Auteur.

Plantenga, J. (2004). *Investing in child care: The Barcelona child care targets and the European social model*. Netherlands: CMK Foundation for Child Care.

European Commission Network on Childcare and Other Measures to Reconcile the Employment Responsibilities of Men and Women. (1996). *Quality targets in services for young children: Proposals for a ten year action programme*. Reproduit avec autorisation par le Childcare Resource and Research Unit, 2004. [Cf. Survol]

5 FINANCEMENT

Documents publiés en ligne

Cleveland, G. et Krashinsky, M. (2004). Le financement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants au Canada. Ottawa: Conseil canadien pour le développement social.

Cleveland, G. et Krashinsky, M. (2004). *Financing ECEC services in OECD countries*. Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development.

Bennett, J. (2004). *Early education financing: What is useful to know?* Paris: United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation.

6 RESSOURCES HUMAINES

Documents publiés en ligne

Beach, J., Bertrand, J., Forer, B., Michal, D. et Tougas, J. (2004). *Un travail à valoriser: La main-d'œuvre du secteur de la garde à l'enfance au Canada* Ottawa: Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance.

Cameron, C. (2004). *Building an integrated workforce for a long-term vision of universal early education and care*. Leading the Vision Policy Paper No. 3. London: Daycare Trust.

Doherty, G. et Forer, B. (2003). *La syndicalisation et la qualité des services éducatifs et de garde à l'enfance*. Ottawa: Syndicat canadien de la fonction publique.

Whitebook, M. (2003). *Early education quality: Higher teacher qualifications for better learning environments - A review of the literature*. Berkeley, CA: Center for the Study of Child Care Employment, University of California.

Doherty, G., Lero, D., Goelman, H. et Tougas, J. (2000). *Oui, ça me touche! Étude pancanadienne sur la rémunération, les conditions de travail et les pratiques en garderie au Canada* Guelph, ON: Centre for Families, Work and Well-Being,

University of Guelph. (Cf. aussi le rapport Oui, ça me touche! sur les services de garde en milieu familial.)

Documents existant seulement en version imprimée

Children in Scotland. (2003). Early years services – Understanding and diversifying the workforce. *Children in Europe*, September 2003 (Issue 5). Edinburgh: Author.

Culkin, M. L. (Éd..) (2000). *Managing quality in young children's programs: The leader's role*. New York: Teacher's College Press.

7 ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Documents publiés en ligne

Sugiyama, T. et Moore, G. T. (2005). *Content and construct validity of the Early Childhood Physical Environment Rating Scale (ECPERS)*. Sydney: Faculty of Architecture, University of Sydney.

Ville de Vancouver. (1993). *Child care design guidelines*. Vancouver: Auteur.

Documents existant seulement en version imprimée

Children in Scotland. (2005). Making space: Architecture and design for young children. *Children in Europe*, April 2005 (Issue 8). Edinburgh: Auteur.

Olds, A.R. (2001). *Child care design guide*. New York: McGraw-Hill.

Moore, G.T. (1994). *Early childhood physical environment observation schedules and rating scales*. Milwaukee: School of Architecture and Urban Planning, University of Wisconsin.

Weinstein, C.S. et David, T. (Éd..) (1987). *Spaces for children: The built environment and child development*. New York: Plenum Press.

Vidéo

Childcare Resource and Research Unit, University of Toronto (1995). *Child care by design*. Toronto: Auteur.

8 DONNÉES, RECHERCHE ET ÉVALUATION

Documents publiés en ligne

Huston, A. (2005). Connecting the science of child development to public policy. *Social Policy Report*, 19(4).

Cleveland, G., Colley, S., Friendly, M. et Lero, D. (2003). *The state of data on early childhood education and care in Canada*. Toronto: Childcare Resource and Research Unit, Université de Toronto.

Bennett, J. (2002). *Data needs in early childhood education and care*. Paris: Organisation pour la coopération et le développement économiques

Documents existant seulement en version imprimée

Rostgaard, T. (2000). *Developing comparable indicators in early childhood education and care*. Copenhagen, Denmark: Danish National Institute of Social Research.

Ce rapport s'appuie sur les meilleures recherches et analyses de politiques disponibles actuellement au Canada et à l'étranger. Les principaux documents afférents aux huit composantes, dont certains sont mentionnés dans le texte et d'autres pas, sont inclus afin de promouvoir et de renforcer les connaissances et de stimuler la discussion et le débat. On peut consulter la plupart de ces études en ligne aux adresses électroniques postées dans le site Web de l'initiative *Quality by Design* au www.childcarequality.ca ou dans le site Web du Childcare Resource and Research Unit au www.childcarecanada.org. On trouvera leur résumé ou sommaire dans ces sites web et de l'information sur l'endroit où se procurer les documents imprimés.

Le concept d'un système de SÉGE de bonne qualité tel que décrit dans ce document a été élaboré dans le cadre de l'initiative *Quality by Design* et grâce à des visites effectuées dans des services de garde à travers le Canada, à des rencontres avec des responsables gouvernementaux et des représentantes du milieu des services de garde et à des discussions internes entre les membres de l'équipe de QBD. Cette équipe remarquable était composée de Kathleen Flanagan Rochon et Brenda Goodine, de Cathy McCormack de l'Île-du-Prince-Édouard, de Kathy Reid et Joanne Burkett du Manitoba, Debra Bryck et Cindy Jeanes de la Saskatchewan, Rika Lange et Carol Anne Young de la Colombie-Britannique.

Nos remerciements au Programme pour le développement de partenariats sociaux de Développement social Canada pour l'appui accordé à cette initiative. Veuillez noter que les idées et les opinions exprimées dans ce document et dans d'autres publications de QBD ne reflètent pas nécessairement celles de son bailleur de fonds.

Martha Friendly and Jane Beach

Veuillez noter que ce document peut être reproduit et incorporé à d'autres documents et utilisé à des fins personnels ou de formation pourvu qu'on en cite fidèlement la source.